

L'ARAILLOR est une Association type loi de 1901, sans but lucratif ( [statuts](#) ).

**Arailor a été fondée en 1981**, initialement pour permettre le retour à domicile de patients handicapés respiratoires chroniques graves, nécessitant une assistance respiratoire à domicile. De façon plus large, à tout patient nécessitant un appareillage à domicile de ventilation, perfusion, nutrition.

En 2005, l'ARAILLOR et le CDMR 21 à Dijon, créent la Société Assistance du Grand Est afin de dissocier les objectifs associatifs de la fonction commerciale, dans le Grand Est et de pérenniser ainsi le service de qualité offert aux patients et à leur médecin.

La SAS Assistance du Grand Est, renommée [AGEVIE](#) est un prestataire de santé à domicile, exerçant son activité sur la Lorraine et la Bourgogne. AGEVIE est spécialisée dans le retour à domicile de patients nécessitant un appareillage. L'ARAILLOR est l'actionnaire majoritaire de la Société AGEVIE ce qui **permet la réalisation et le financement des objectifs de l'association et de son site internet.**

**Les objectifs de l'ARAILLOR** sont, d'une part, de favoriser par tous les moyens le développement du traitement à domicile des pathologies chroniques et d'apporter son aide médicale, sociale, technique et financière... aux patients présentant une pathologie chronique, et, d'autre part, de favoriser les études et recherches médicales susceptibles d'améliorer le traitement de l'insuffisance respiratoire, des pathologies respiratoires chroniques et des pathologies associées nécessitant un appareillage, ainsi que toutes les actions qui permettent la prévention de ces maladies.

L'ARAILLOR est présidée par le Pr François CHABOT.

Actuellement, une Assistante Sociale et une Assistante de Direction travaillent pour l'Association ARAIRLOR.